

LETTRE D'INFORMATION N° 18 DE L'ADEUPA (DECEMBRE 2009)

Les loyers privés dans l'agglomération brestoise en 2009 - Observatoire de l'habitat du pays de Brest N° 52

Le parc locatif brestois a été largement étoffé par les nombreuses opérations de logements neufs mis en chantier depuis 2006 et dont un grand nombre de logements a été proposé à la location dès 2007-2008. Le développement de l'offre devrait se poursuivre en 2010 mais probablement pas au-delà compte tenu du ralentissement du marché de la promotion dès 2008. Si cette production renouvelle le marché locatif brestois, elle accentue également la concurrence au sein du parc. Les locataires ayant plus de choix sont en effet plus sélectifs quant à la qualité et la localisation des biens. Cette situation plus concurrentielle explique en partie le ralentissement du marché locatif constaté depuis quelques années et en particulier depuis 2007 et qui se traduit par une hausse moins rapide des loyers. La progression des loyers du marché (suite à une relocation) semble en effet se stabiliser autour de 3%, ce qui porte la valeur moyenne des logements à 7,7€/m².

[En savoir plus...](#)

Observatoire du tourisme du pays de Brest N° 29

Après une bonne avant-saison 2009, la saison touristique a été plus difficile dans le Pays de Brest. La fréquentation en juillet apparaît globalement décevante. En août, les résultats sont meilleurs et permettent parfois de compenser le déficit de fréquentation constaté le mois précédent. La fin de saison s'avère satisfaisante, à l'exception du secteur du tourisme d'affaires.

[En savoir plus...](#)

Observation foncière du Finistère - Consommation foncière (Observation foncière N° 1).

Occupant plus de 8 % du territoire départemental, les surfaces artificialisées progressent très rapidement dans le Finistère : elles ont quasiment doublé en 20 ans, affichant ainsi un taux de croissance de 96 %, équivalent à celui de l'Ille et Vilaine. Pendant la même période, la population finistérienne n'augmentait que de 10 %... Près de 1 000 ha. ont ainsi été utilisés annuellement pour la croissance urbaine entre 1984 et 2005, essentiellement au détriment de l'espace agricole.

[En savoir plus...](#)

Observatoire de l'économie du Pays de Brest N° 109.

Si les effets de la crise économique se sont manifestés plus tardivement dans la zone d'emploi de Brest qu'au niveau national, ils ne s'en font pas moins ressentir ce semestre. Le repli d'activité est prioritairement constaté dans l'industrie (mécanique, métallurgie, électronique notamment), ainsi que dans le bâtiment et

les travaux publics. Les très petites entreprises subissent particulièrement les effets du ralentissement économique ; la forte hausse du nombre de liquidations judiciaires illustre leurs difficultés. Sur le marché du travail, la zone d'emploi de Brest n'est pas épargnée par la progression soutenue du chômage, tout particulièrement au 1er trimestre. Le taux de chômage atteint désormais 8,1 % de la population active et il faut remonter à mi-2006 pour retrouver un niveau aussi élevé. Les jeunes et les hommes sont les principales victimes du ralentissement économique.

Le niveau de consommation des ménages du Pays de Brest reste malgré tout bien orienté. Comme cela est constaté depuis le début de la crise, le recours au crédit à la consommation est élevé. En matière d'investissement, le marché de l'immobilier demeure peu actif. Seul le segment du logement collectif neuf, principal bénéficiaire du dispositif Scellier, semble bien orienté.

[En savoir plus...](#)

Observatoire portuaire.

Cet observatoire portuaire a été réalisé dans le cadre du « groupe portuaire » de la FNAU (Boulogne-sur-Mer, Brest, Dunkerque, Le Havre, Lorient, Marseille et Saint-Nazaire) ouvert à d'autres acteurs (port de commerce de Dunkerque, du Havre et de Marseille, la CCI de Dunkerque, l'INSEE et l'ISEMAR). Les places portuaires suivent attentivement et de longue date les activités de leurs ports (transport maritime, industrie, pêche, construction navale, plaisance, défense nationale, océanographie, ...) ; la place souvent déterminante de ces activités pour les villes portuaires, davantage spécialisées que celles de l'intérieur, explique cette attention particulière. La principale finalité de ce premier observatoire est de proposer une vision comparative de ces 7 places portuaires.

[En savoir plus...](#)

Pour vous désabonner de la lettre d'information, veuillez cliquer [ici](#).